

DÉCHETS



3 - MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

“ Je repense le cycle de vie des objets et équipements ”

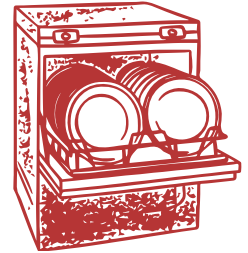


Allonger la durée de vie des équipements.



Véhicules, produits textiles, mobilier, équipements électriques et électroniques, etc : l'enjeu est de taille pour cette action et se joue très tôt dans le processus d'acquisition :

- acheter en connaissance grâce aux indicateurs qui permettent de prendre une décision éclairée,
- utiliser de manière optimisée et adaptée à son activité,
- réparer selon les possibilités locales en la matière ou donner aux différentes associations du Vercors.



50 À 300

FOIS SUPÉRIEURE À SON POIDS

La fabrication d'un objet électrique nécessite 50 à 300 fois plus de matière par rapport à son poids initial.



Pistes d'actions

- 1- Avant même l'acquisition de matériel, **je me questionne** sur mon utilisation : ne vaut-il pas mieux louer plutôt qu'acheter ? Et je suis vigilant aux labels de qualité et de réparabilité consultable dans la bibliothèque numérique.
- 2- Lorsque je m'équipe, **je suis vigilant** aux consommations de mes nouveaux équipements.
- 3- **Je privilégie le matériel réparable** par des structures proches de mon entreprise.
- 4- **Je pense à donner** les appareils que je n'utilise plus aux associations locales.
- 5- **J'ai une activité de réparation ?** Je me fais connaître auprès de la CCMV.



Outils et accompagnements proposés

Retrouvez toutes les informations sur le site **Vercors Ecobiz**



Que dit la réglementation ?

Consultez la bibliothèque virtuelle sur le site **Vercors Ecobiz**